



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tarifs réduits

Question orale n° 209

Texte de la question

M. Jean de Lipkowski appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'inadaptation des conditions d'utilisation de la carte « vermeil » aux besoins des personnes âgées. Il lui fait remarquer que bien souvent les personnes âgées souhaitent utiliser le train pour se rapprocher de leur famille au moment des vacances scolaires. Or ces périodes ne font pas partie de celles pour lesquelles la carte « vermeil » peut s'appliquer. Il lui demande s'il n'estime pas souhaitable de revoir les modalités d'application de cette carte, dont le montant a été sensiblement augmenté, et d'abolir la « zone bleue » de façon à mieux satisfaire la demande des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. de Lipkowski Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 209

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1993, page 6734

Réponse publiée le : 3 décembre 1993, page 6856

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 1993